Mardi 25 avril 2023
AU CŒUR DU TRIMESTRE 3

NEWSLETTER COLLEGE SAINTE-MARIE

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Ille-et-Vilaine

LE MOT DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Chers Parents et Elèves,

S'il est un sujet qui, depuis plusieurs mois, nourrit les échanges et le travail de l'Enseignement catholique avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, c'est bien celui de la mixité scolaire, ravivé ces derniers temps par la publication des IPS - Indices de Positionnement Social - de chaque Ecole, Collège et Lycée, et dont un résumé bien simpliste pousserait à croire que les Etablissements privés sous contrat d'association ne partagent pas l'ambition d'être réellement ouverts à toutes les Familles. Comment poser en des termes simples, exacts et dépassionnés ce débat ? Quelques rappels, fondamentaux et convictions :

« Nous ne sommes pas dans un bras de fer avec le ministre de l'Éducation nationale » confiait, le 9 mars 2023, Philippe DELORME, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique. « Nous sommes dans une discussion où chacun d'entre nous veille à ce que soient respectés les principes de la* Loi Debré*. De notre côté, il s'agit de vivre pleinement notre Caractère propre. Aucune affectation ne sera donc possible, nous ne toucherons pas à la liberté de choix des familles et la liberté de choix des établissements ». **Qu'est-ce à dire ?**

Ce qui fonde tout Etablissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat, c'est son Caractère propre et la liberté de choix des Familles, gravés dans le marbre de la *Loi Debré*, depuis 1959. Par conséquent, respecter cette loi :

⇒ **Exclut toute logique de sectorisation géographique des élèves ;**

⇒ **Exclut de contraindre les Familles à inscrire leur enfant dans un Etablissement déterminé ;**

⇒ **Exclut de contraindre les Etablissements scolaires à respecter des quotas d'élèves liés, par exemple, à l'IPS.**

Bien au contraire, être fidèle à la *Loi Debré* et à ce qui fait la raison d'être de tout Etablissement catholique, c'est :

⇒ **Accueillir chaque Famille qui sollicite une inscription et, dès lors qu'elle adhère à notre *Projet d'Etablissement*, y inscrire, dans le cadre d'un entretien personnalisé, son enfant. On n'affecte pas un enfant dans un Etablissement catholique, on l'y inscrit, personnellement, comme c'est le cas à Sainte-Marie.**

⇒ **Tout mettre en œuvre pour que la contribution scolaire appelée auprès des Familles - qui finance le Caractère propre ainsi que l'investissement immobilier - soit la plus ajustée pour tenir à la fois l'équilibre économique, la modernisation de l'Etablissement, et le respect du budget des Familles. Concrètement, à Sainte-Marie, où la contribution scolaire (550 € pour la totalité de l'année scolaire 2023-24) converge avec la moyenne départementale alors que nous venons d'ouvrir, il y a 2 ans 1/2, un Etablissement neuf, nous tenons ce cap.**

⇒ **Être à l'écoute de toute difficulté financière d'une Famille pour que, dans le respect du cadre fixé par la loi, nous puissions lui faire bénéficier des aides appropriées : bourses d'Etat, réduction plafonnée de la contribution scolaire ou échéancier de règlement adapté, aides du Conseil départemental pour les voyages scolaires, etc…**

En clair, tenir le cap d'un Collège ouvert à tous les jeunes :

⇒ **par conviction évangélique ;**

⇒ **par respect de la liberté des Parents de choisir l'Etablissement de leur enfant ;**

⇒ **par la recherche confiante et ouverte de solutions concrètes, avec toute Famille, pour qu'aucune difficulté financière ne vienne compromettre le vœu d'une inscription à Sainte-Marie. Nous y parvenons et y parviendrons toujours !**

Vous remerciant pour votre confiance !

Amaury NOSLIER - Chef d'Etablissement

SOMMAIRE N° 24 :

- Le mot du Chef d'Etablissement
- Agenda & orientation
- Nos projets pédagogiques et éducatifs
- Vie Scolaire & travail personnel
- Commission Restauration
- Propositions spirituelles et pastorales
- APEL Sainte-Marie

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Ille-et-Vilaine

Mardi 25 avril 2023
AU CŒUR DU TRIMESTRE 3

NEWSLETTER COLLEGE SAINTE–MARIE

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Ille-et-Vilaine

AGENDA & ORIENTATION :

- Butoir réinscription à Sainte-Marie, *via* ECOLE DIRECTE : Mercredi 10 mai 2023
- Retour des *Livrets d'Orientation* au Professeur principal pour :
  - le mardi 9 mai 2023 au plus tard, pour le niveau 3ème;
  - le mardi 30 mai 2023 au plus tard, pour les niveaux 6ème, 5ème et 4ème.
- Conseils d'orientation (*NB* : qui ne signifient pas l'arrêt des notes et évaluations !)

  Mardi 30 mai 2023 - 17H15 : Niveau 3ème

  Mardi 13 juin 2023 - 17H15 : Niveau 4ème

  Jeudi 15 juin 2023 - 17H15 : Niveau 5ème

  Lundi 19 juin 2023 - 17H15 : Niveau 6ème
- Commissions d'appel et recours :

  Mercredi 21 juin - Collège L'Immaculée SAINT-GREGOIRE

A L'AGENDA DES FAMILLES DE 3EME : ECHEANCES IMPORTANTES :

⇒ **Jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023 : Brevet blanc 2**

⇒ **Mercredi 31 mai 2023 : Test d'admission en Section €uropéenne / Lycée L'Institution**

⇒ **Mercredi 7 juin 2023 : Epreuve orale DNB, à Sainte-Marie**

⇒ **Mardi 13 juin 2023 (16 – 20H) : Entretiens d'inscription 2GT Lycée L'Institution**

⇒ **Lundi 26 & mardi 27 juin 2023 : Epreuves écrites DNB, à Sainte-Marie**

⇒ **Mercredi 5 juillet 2023 : Publication et affichage des résultats DNB**

NOS PROJETS PEDAGOGIQUES & EDUCATIFS :

ATTESTATION SCOLAIRE DE SECURITE ROUTIERE :

ASSR 1 - NIVEAU 5EME (SALLE MULTIMEDIA)				
5BR	*5CE*	*5CH*	*5GR*	*5OU*
11/05 H6	02/05 H7	11/05 H7	10/05 H2	05/05 H4
ASSR 2 - NIVEAU 3EME (SALLE MULTIMEDIA)				
3AT	*3BE*	*3DU*	*3ST*	
05/05 H1	15/05 H1	05/05 H1	15/05 H2	

INTERVENTION 6EME « DU BON USAGE DU NUMÉRIQUE » (2/2) : VENDREDI 12 MAI

SORTIE PEDAGOGIQUE NIVEAU 5EME AU MONT-SAINT-MICHEL:

5GR & 5OU : MARDI 2 MAI – 5BR, 5CE & 5CH : JEUDI 4 MAI

ECHANGE AVEC STARNBERG :

- SEJOUR DE NOS ÉLÈVES EN ALLEMAGNE : DU MARDI 9 AU MERCREDI 17 MAI
- ACCUEIL DES CORRESPONDANTS ALLEMANDS : DU MERCREDI 14 AU VENDREDI 23 JUIN

SPECTACLE THEATRE & ELOQUENCE :

VENDREDI 16 JUIN – SALLE STEPHAN BOUTTET DINARD

SORTIE DE TOUT LE NIVEAU 6EME À COBAC PARC : JEUDI 22 JUIN

Mardi 25 avril 2023
AU CŒUR DU TRIMESTRE 3

NEWSLETTER COLLEGE SAINTE-MARIE

VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

TROUSSES ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

Les Professeurs constatent régulièrement que de nombreux élèves n'ont {pas/plus} le matériel nécessaire pour travailler efficacement en Classe : stylos, matériel élémentaire de géométrie (règle, compas…), copies simples et doubles… Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque élève d'avoir envers soi tout le nécessaire, à chaque cours, et qu'en aucun cas, ce type de manquement ne peut être toléré.

TENUE VESTIMENTAIRE :

- Les beaux jours approchent. Néanmoins, il est indispensable que chacun garde une tenue vestimentaire adaptée au climat de travail qui définit le Collège. Ne seront donc pas acceptés au Collège les casquettes, shorts de bain ou tenues de plage, ni des tenues incorrectes parce que trop dévêtues. Nous vous remercions de votre compréhension.

- En outre, et quelle que soit la période de l'année, il est rappelé que les pantalons déchirés, parfois d'une façon telle qu'ils en deviennent indécents, ne sont pas acceptables dans un Etablissement scolaire. Merci à chacune et chacun de s'y conformer.

CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE :

- **LUNDI 1ER & LUNDI 8 MAI FERIES :**
  REPRISE DES COURS LES MARDI 2 ET 9 MAI – 08H25
- **PONT DE L'ASCENSION :**
  DU MERCREDI 17 MAI (12H25) AU LUNDI 22 MAI (08H25) 2023
- **PONT DE PENTECOTE :**
  DU VENDREDI 26 (17H) AU MARDI 30 MAI (08H25) 2023
- Un courrier récapitulatif (dates des Conseils d'orientation, du retour des manuels scolaires, de la fin des cours, de la mise en ligne des bulletins de Trimestre 3, de la fermeture du Collège avant les vacances d'été…) sera remis aux élèves d'ici à la fin du mois de mai.

Mardi 25 avril 2023
AU CŒUR DU TRIMESTRE 3

NEWSLETTER COLLEGE SAINTE-MARIE

BILAN DE LA COMMISSION RESTAURATION DU MARDI 4 AVRIL :

Pour la fin de l'année scolaire 2022 - 2023 :

- Question sur la possibilité pour les élèves de disposer de sel et poivre à table : interdit par la loi, les plats étant déjà assaisonnés, selon les doses à respecter, lors de leur confection en cuisine.
- Quelques couverts ne sont pas propres suite au lavage : c'est exact et le problème est aussi identifié par l'équipe de restauration, qui recherche les réglages de lavage qui garantissent un résultat impeccable.

Pour l'année scolaire 2023 - 2024 :

- Opération « Petit déjeuner équilibré » en 6ème : elle sera naturellement reconduite, mais afin de fluidifier l'intervention de la diététicienne et le passage sur la ligne de self, les élèves seront répartis sur deux mercredis consécutifs.
- Une boîte à idées, à destination des élèves, sera mise en place dans le self.
- Desserts plébiscités comme les « beignets » : Vincent JUHEL, notre Chef gérant, s'engage à en proposer à tous les élèves pour éviter les jalousies (avec fruits et laitages en parallèle toutefois).
- Salade bar : retours positifs (moins de gaspillage et autonomie des élèves). Mise en place dans le self (au niveau de l'îlot central du micro-ondes) du « dessert bar » et du « salade bar », ce qui suppose une plus grande autonomie pour les dessertes et entrées. Visite du Collège & Lycée L'Assomption - RENNES qui fonctionne déjà avec ce procédé (les retours sont positifs), par le Chef d'Etablissement et la Directrice des Etudes et de la Vie Scolaire courant mai, en vue d'une expérimentation rapide (rentrée scolaire septembre 2023).
- Bascule de la vente des fruits et viennoiseries du vendredi au mercredi matin.

PASTORALE : RETOURS SUR LE CAREME & LE TEMPS PASCAL :

TEMPS FORT « NIO FAR »
& « BOL DE RIZ » DU LUNDI 3 AVRIL :

1685 € AU BENEFICE
DE L'ASSOCIATION NIO FAR

COLLECTE ALIMENTAIRE *« P'TITS DEJS EN CAREME »*, **AVEC L'ORDRE DE MALTE :** *PLUSIEURS CARTONS DE VIVRES ET PRODUITS D'HYGIENE COLLECTES, VALORISES POUR PLUS DE 390 €, ET REMIS AUX SDF DE RENNES*

CHEMIN DE CROIX EN L'EGLISE SAINT-PIERRE DE PLEURTUIT, LE 7 AVRIL :

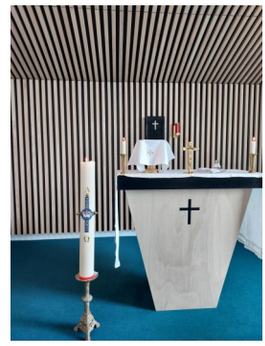

MESSES DE LA RESURRECTION
PUIS DE LA PENTECOTE,
VENDREDI 5 MAI & 2 JUIN :

L'APEL du Collège Sainte-Marie vient de créer sa propre page Facebook, que vous êtes toutes et tous invités à consulter :

https://www.facebook.com/profile.php?id=100091993030315

Vous y trouverez, en particulier, les informations indispensables en vue du **vide-greniers du dimanche 21 mai, au collège Sainte-Marie**. Un grand merci à notre APEL !